

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 6 avril 2016 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 16 mars 2016
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport de commissions
4. Demande d'acquisition d'une portion de la rue des Roses
5. Compte de Gestion 2015 Commune
6. Compte de Gestion 2015 CCAS
7. Compte Administratif 2015 Commune
8. Compte Administratif 2015 CCAS
9. Affectation du résultat
10. Taux des impôts locaux 2016
11. Budget Primitif 2016
12. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 avril 2016

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Gérard PIERRON, André SCHAEFFER, Adjoints,
Michel KAUFMANN, Thomas VOGT, André REGIN, Michel HERZOG, Nathalie
DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Caroline ANTONI, Véronique DATICHY, René
SIEBERING, Rémy FISCHER

Membre absent : Nicolas SCHARSCH

10/16 Approbation de la séance du 16 mars 2016

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 16 mars 2016 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

11/16 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

12/16 Rapport de commissions

Commission Construction : une déclaration préalable et une demande de permis de construire ont été étudiées.

13/06 Demande d'acquisition d'une portion de la rue des Roses

Monsieur le Maire informe de la demande de Madame Marie-Josée JANZER de faire l'acquisition de la portion de la rue des Roses qui mène au Muhlbach, jouxtant sa propriété, et qu'une municipalité antérieure avait décidé de lui louer sans jamais établir de contrat de location.

Souhaitant régulariser la situation, elle propose de se porter acquéreur de cette surface d'environ 30 m².

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas vendre cette portion de voirie mais sollicite la mise en place d'une convention d'occupation du domaine public moyennant une redevance annuelle.

14/16 Compte de Gestion 2015 Commune

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2015 arrêté par le Trésorier de Molsheim,
CONSTATANT qu'il y a concordance entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015,
Et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2015,
- de demander qu'il plaise au Juge de la Chambre Régionale des Comptes de donner décharge au trésorier pour les comptes de l'exercice 2015.

15/16 Compte de Gestion 2015 CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération du conseil municipal du 9 décembre 2015 portant dissolution du CCAS à la date du 1^{er} janvier 2016 et autorisant le vote du Compte de Gestion 2015 par le Conseil Municipal,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2015 arrêté par le Trésorier de Molsheim,
CONSTATANT qu'il y a concordance entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015,
Et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2015,
- de demander qu'il plaise au Juge de la Chambre Régionale des Comptes de donner décharge au trésorier pour les comptes de l'exercice 2015.

16/16 Compte Administratif 2015 Commune

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2015 et quitte la séance au moment du vote.

Ainsi, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Gérard PIERRON, Adjoint, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2015 comme suit :

FONCTIONNEMENT : excédent cumulé de clôture 2015 :	406 755.82 €
INVESTISSEMENT : excédent cumulé de clôture 2015 :	11 468.32 €
Résultat d'exécution 2015 :	418 224.14 €

17/16 Compte Administratif 2015 CCAS

VU la délibération du conseil municipal du 9 décembre 2015 portant dissolution du CCAS à la date du 1^{er} janvier 2016 et autorisant le vote du Compte Administratif 2015 par le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2015 et quitte la séance au moment du vote.

Ainsi, le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr Gérard PIERRON, Adjoint, à l'unanimité, vote le Compte Administratif 2015 comme suit :

FONCTIONNEMENT : excédent reporté	425.64 €
-----------------------------------	----------

18/16 Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2015, soit 406 755.82 €, comme suit :

Restes à réaliser dépenses	102 000,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Excédent d'investissement reporté compte R 001 :	11 468.32 €
Affectation à l'investissement compte R 1068 :	90 531.68 €
Report de l'excédent de fonctionnement au compte R 002 :	316 224.14 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement du CCAS au compte R 002	425.64 €

19/16 Taux des impôts locaux 2016

Le Conseil Municipal, avec 7 voix Pour, 3 voix Contre et 3 abstentions, décide d'augmenter de 2 % les taux des impôts locaux pour l'année 2016, à savoir :

Taxe d'habitation	de	15.72 %	à	16.03 %
Taxe foncière (bâti)	de	8.94 %	à	9.12 %
Taxe foncière (non bâti)	de	17.56 %	à	17.91 %
Cotisation Foncière des Entreprises	de	15.20 %	à	15.50 %

20/16 Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2016 qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 838 652.78 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 643 000.00 €

21/16 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- La rénovation intérieure de la salle est prévue. Un planning des travaux sera établi et transmis aux bénévoles. Se renseigner auprès de l'assurance en cas d'accident.
- Le parcours pour la balade de la fête de juillet est pratiquement arrêté.
- Discussion concernant le chemin rural Bergweg. Une réunion de travail est prévue.
- Prochaine session fixée au 25/05/2016

La séance est levée à 21 h 15

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 7 avril 2016

Le Maire

Adrien KIFFEL